

## Fixation de tarifs pour la vente de produits promotionnels (liste complémentaire) et d'un moulage dans les Musées du Centre

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur :**

### I - Produits promotionnels

Dans le cadre de ses actions de promotion et de communication, la Ville de Besançon propose à ses partenaires, notamment à l'Office de Tourisme, de disposer d'un dépôt-vente de différents objets participant à l'image et à la notoriété de Besançon, en application d'une convention-cadre de partenariat autorisée par le Conseil Municipal du 9 juillet 2009.

En complément de la liste des produits proposés à la vente indiquée dans la délibération générale des tarifs votée par le Conseil Municipal du 14 décembre 2009, il est proposé de fixer les tarifs des nouveaux articles suivants :

Articles	Prix pour boutiques partenaires et vente en nombre (> à 10) à associations ou organismes partenaires	Prix de vente au public
Porte-étiquette à bagage	4,00 €	8,00 €
Couvre-selle	3,00 €	6,00 €
Clé USB	4,00 €	9,00 €
Housse portable	1,00 €	2,00 €
Montre milieu de gamme	15,00 €	25,00 €
Eventail	1,00 €	2,00 €
Magnet	0,50 €	1,00 €
Peluche	5,00 €	8,00 €

### II - Musées du Centre

Buste de Vauban : 350 €.

#### Proposition

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions de tarifs.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 19 juillet 2010.*